



À la demande du Directeur, l'intersyndicale de la DRFIP 21 s'est rendue à la réunion informelle le 20/09/2019 (réunion hors instances officielles et sans procès verbal). En précisant que rien n'est validé, ni par la DG, ni par les élus, le directeur a annoncé :

- **Maisons France service (MFS) :**

Rien n'est finalisé, ni leur nombre, ni leur implantation géographique, ni la mission exercée par les agents DGFIP éventuels.

- **Services de Gestion Comptable (SGC) :**

- **Dijon** : 1 seul SGC sur le premier projet, il pourrait y en avoir 3 (Dijon Métropole, département, région) + un SGC spécialisé hôpital (peut être sur 2 sites)
- **Extérieurs** : 4 SGC initialement prévus (**Is sur Tille, Genlis, Nuits St Georges, Pouilly en Auxois**) ; il pourrait y en avoir 6, à choisir parmi les 4 précités + **Châtillon, Auxonne, Beaune, Gevrey-Chambertin, Venarey les Laumes, soit 9 possibilités pour 6 places.**

- **Conseillers aux décideurs locaux (CDL) :**

1 conseiller pour 2 à 3 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) sur le premier projet ; il pourrait y en avoir 1 par EPCI ou 1 pour 2 EPCI ou 2 pour 1 EPCI, selon la taille des EPCI et l'implantation des MFS.

- **Fiscalité :**

- Contrôle fiscal : non impacté **pour le moment**
- **SIP** : 2 SIP (Dijon et Beaune) et 2 antennes (Chatillon et Semur en Auxois) au départ ; il pourrait y en avoir 3 (Dijon, Beaune, Montbard).
La fusion des 2 SIP dijonnais interviendrait dès le 1^{er} janvier 2020.
- **SIE** : 2 SIE (Dijon et Beaune) sur le premier projet ; ce projet resterait en l'état.
La fusion des 2 SIE dijonnais serait mise en place dès le 1^{er} janvier 2020.

- **Accueils de proximité :**

Le nombre de ces accueils augmenterait, ils se limiteraient à de l'accueil fiscal au moment des échéances déclaratives. Le Directeur a conscience des problèmes d'ordre matériel et humains qui pourraient entraver la tenue de ces permanences.

L'intersyndicale a pris note des informations communiquées par le Directeur, mais reste totalement opposée au projet, quelle qu'en soit sa forme, à la DRFIP 21 comme au national. L'intersyndicale estime que son rôle n'est pas de choisir entre les implantations potentielles, mais de se battre pour maintenir tous les sites, toutes les missions et tous les emplois.

RETRAIT DU PLAN DARMANIN